

B. 30  
Marie Dorimène  
Raymond

Ce quinze août mil huit cent soixante neuf, Nous  
prêtre, soussigné, avons baptisé Marie Dorimène,  
née au jour du de légitime mariage de dame  
Raymond, brigadier, et de Louise Berger, de  
cette paroisse. Parrain Louis Pélissier, marié  
Caroline Hébert qui ont déclaré ne savoir signer.  
Le prêtre a signé avec nous.  
Damoise Doy. 11077

M. 12  
Rodolphe  
Castrot  
Margaret Forlong

Ce dix huit Août mil huit cent soixante neuf, en  
la dispense d'un ban de mariage, accordé par  
Messire A. F. Truteau, vicairé général, & administrateur  
du diocèse, & en la publication des deux autres bans  
faits aux fêtes des messes paroissiales, à Laprairie  
& dans cette paroisse, entre Rodolphe Castrot,  
cultivateur, domicilié à Laprairie, fils majeur  
de défunt Georges Castrot & de défunte Maria  
Wolton, en leur vivant, de Laprairie, d'une  
part; & Margaret Forlong domiciliée en cette  
paroisse, fille majeure de Nicolas Forlong,  
fermier, domicilié en cette paroisse & de de  
funte Mary Berger, d'autre part, ne s'étant  
découvert aucun empêchement de mariage.  
Nous prêtre, soussigné, à ces fins délégué, avons  
reçu leur mutuel consentement de mariage  
& leur avons donné la bénédiction nuptiale  
en présence d'Alexandre Deneau  
& de Henry Mangin qui ainsi que  
l'époux & l'épouse ont signé avec nous  
la sœur de l'épouse, mais elle n'a su signer.  
Margaret Forlong  
Rodolphe Castrot  
Alexandre Deneau Henry Mangin

Mary Forlong  
assistante avec  
le prêtre

C. Bronville prêtre

C. Bronville prêtre

M. 13  
Amber Morin  
Marie Desloges

Ce dix huit Août mil huit cent soixante neuf,  
en la dispense de deux bans de mariage, accordé  
par Messire A. F. Truteau, vicairé général  
& administrateur du diocèse, & en la publication  
du troisième ban, faite à St. Henri des Sauries, &  
en présence de la messe paroissiale de cette paroisse  
entre Amber Morin, marchand épicer, domicilié  
à St. Henri des Sauries, fils majeur de Olivier  
Morin, marchand épicer & de Victoire Casquin de  
St. Joseph de Montcal d'une part; & Marie Desloges  
fille mineure de Louis Desloges, marchand  
tanneur & de Julie Cardinal de cette paroisse d'autre  
part, ne s'étant découvert aucun empêchement  
de mariage, Nous prêtre soussigné, à ces fins  
délégué, avons eu consentement des parents de la  
femme mineure, reçu leur mutuel consente-  
ment de mariage & leur avons donné  
la bénédiction nuptiale en présence de  
Louis Desloges père de l'épouse & de Joseph  
Morin frère de l'époux qui ainsi que l'époux  
& l'épouse ont signé avec nous.

Avec Desloges Del. & Del. de  
Joseph Brovin  
Amber Morin  
C. Bronville prêtre

N. 31  
Auguste  
Céline

Ce vingt deux août mil huit cent soixante neuf,  
Nous prêtre, soussigné, avons baptisé Anastasie  
née au jour du de légitime mariage de  
Alexandre Deneau, journalier, & de Estaline  
Loupance de cette paroisse. Parrain François  
Leclerc, marraine Julie LeBlanc qui ainsi  
que le père ont déclaré ne savoir signer.

C. Bronville prêtre

N. 14  
Louis Brovier  
Eugénie Ronette

Ce vingt quatre août mil huit cent soixante neuf,  
en la dispense de deux bans de mariage accordé par  
Messire A. F. Truteau, vicairé général et administrateur